

Image not found or type unknown



Bien immobilier sous le régime de communauté de biens

Par **max2012**, le **02/05/2012** à **12:32**

Bonjour,

Je suis marié sous le régime de communauté des biens...malheureusement la situation de mon couple n'est pas parfaite on ce moment (risque de divorce).

Je souhaite acheter un bien immobilier à mon nom.

Et 'il possible d'acheter un bien immobilier à mon nom dans ce cas sans risque, c'est-à-dire en cas de divorce le bien me revient à 100%.

Sachant que c'est moi qui vat faire le crédit et le payer à 100%.

Si oui c'est quoi le démarche à suivre dans ce cas.

Merci d'avance pour votre aide.

Bien cordialement.